

Zeitschrift:	Archiv für schweizerische Geschichte
Band:	14 (1864)
Artikel:	Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat de Chillon mentionné dans les chroniques de Savoie
Autor:	Secretan, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-14528

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I.

Note critique

sur la date qu'on peut assigner au combat de Chillon
mentionné dans les chroniques de Savoie.

Lû à la séance de la Société d'histoire de la Suisse romande,
à Yverdon, le 25 Août 1862.

Deux faits principaux ont signalé, relativement à notre pays, la longue carrière d'activité et le règne assez-court du petit Charlemagne et par un singulier destin, l'un et l'autre sont restés à l'état de problème. L'organisation politique que le comte Pierre donna au pays de Vaud a été discutée l'an dernier; l'autre problème est un exploit guerrier dont la légende est connue, mais dont on ne sait pas bien ce que l'histoire doit accepter.

Quelque dédain, excessif parfois, que la critique moderne montre à l'endroit de nos chroniques romandes, personne que je sache, n'a songé à placer leurs récits du combat de Chillon tout uniment dans le domaine de la fable; mais en revanche on varie considérablement dans les explications que l'on a essayé d'en donner.

Quatre hypothèses sont en présence, chacune cherchant à rattacher la tradition dont il s'agit à un moment différent.

Une première hypothèse, vers laquelle après beaucoup d'hésitations, paraît incliner le savant auteur de la vie de Pierre de Savoie, placerait la bataille de Chillon en 1243; elle aurait été gagnée par Pierre contre un lieutenant inconnu de l'empereur Frédéric II. Précédant immédiatement la paix d'Evian¹⁾

1) Cette paix est de 1244.

4 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

elle aurait ainsi commencé, comme par un coup de tonnerre, la série des acquisitions du futur comte de Savoie dans le pays de Vaud.

Une seconde hypothèse proposée par Mr. Sigismund Wagner, et à laquelle Mr. Olivier semble se rattacher, fait du duc de Cheplungreen (l'un des noms que les chroniques donnent au chef vaincu) Kob, jung, c. a. d. Kibourg le jeune. La bataille de Chillon aurait alors été l'événement décisif d'un guerre soutenue, en 1256, par Pierre allié des Bernois contre Hartmann le jeune, comte de Kibourg.

La troisième hypothèse présentée par Mr. Cibrario¹⁾, et adoptée par MM. Verdeil et Vulliemin, fait livrer la bataille par le comte Pierre à Rodolphe de Habsbourg ou à son lieutenant. Mr. Cibrario assigne pour date de l'affaire la fin de 1264 ou le commencement de 1265²⁾.

Une quatrième hypothèse, dont fait mention Mr. Wurstemberger, et vers laquelle semble incliner Mr. Hisely dans son ingénieux mémoire sur les comtes de Genevois, ôterait à Pierre de Savoie la gloire du brillant fait d'armes de Chillon, pour l'attribuer à son père le comte Thomas. On le placerait alors dans la guerre que Thomas soutint contre Bertold V duc de Zaeringen, tout au commencement du treizième siècle, guerre qui se termina en 1211 par le traité de Haut-Crét.

La première explication se heurte, semble-t-il, contre de graves improbabilités. 1. Frédéric II fut toute sa vie dans les meilleurs termes avec Amédée IV, frère aîné de Pierre, qui régnait en 1243 sur la Savoie et le Chablais. Ainsi l'envoi d'un vicaire impérial contre le soutien du parti gibelin dans la Haute Italie se conçoit difficilement. 2. Aucun seigneur allemand ou de l'Helvétie allémanique ne paraît avoir à ce moment là des droits, ou des prétentions à faire valoir sur le pays de Vaud et le Chablais. 3. L'établissement de Pierre de Savoie dans le pays de Vaud fut lent et successif; il mangeait l'artichaut feuille à feuille, comme ses descendants l'Italie.

1) Histoire de la monarchie de Savoie.

2) Mr. Vulliemin la place en 1266, dans les premiers mois.

Ainsi la victoire de Port-Valais remportée par Pierre en 1242 contre les Valaisans et les Vaudois réunis explique suffisamment les premiers avantages obtenus par ce prince dans notre patrie.

La seconde explication n'a que fort peu d'indices en sa faveur. La chronique de Vaud, à la vérité, assigne à sa narration une date assez rapprochée de 1256. (1258). Mais elle donne pour adversaire à Pierre, Berthold de Zäringen mort 40 ans auparavant! ce qui, on l'avouera, rend ses informations passablement suspectes. En outre, les coups décisifs dans cette guerre de 1256 ne paraissent point s'être portés sur le territoire helvétique, mais en Franche-Comté, où les frères de Savoie Pierre et Philippe (alors archevêque de Lyon) soutenaient Otton, comte palatin, contre Hartmann le jeune, son gendre.

La quatrième explication répugne à l'unanimité des chroniques, puisque toutes attribuent l'exploit de Chillon au comte Pierre, et aucune au comte Thomas. Que Bertold V de Zäringen soit mentionné par l'une d'elles comme partie belligérante, cela ne prouve pas grand chose, lorsqu'on sait combien la chronique de Vaud est remarquable entre toutes par ses bêtues et ses anachronismes.

Reste l'hypothèse de Mr. Cibrario; sans contredit c'est celle qui concilie le mieux les divers témoignages des chroniqueurs, quoiqu'elle laisse plus d'un point inexpliqué. Mais il est un autre élément de la question qu'il faut également considérer avec soin; ce sont les faits contemporains établis diplomatiquement. J'espère montrer, que ces faits viennent parfaitement à l'appui de cette troisième hypothèse, moyennant certains amendements que j'indiquerai toute à l'heure.

Les renseignemens historiques et les documens susceptibles de jeter du jour sur le sujet qui nous occupe sont relatifs à trois guerres différentes, mais non sans rapport les unes avec les autres, qui eurent lieu à-peu-près dans le même temps; savoir, celle de Pierre de Savoie contre le comte Rodolphe de Habsbourg; celle du comte Pierre avec Henri de Raron évêque de Sion; et celle de Rodolphe de Habsbourg avec

6 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

Lutold de Regensberg et les comtes de Toggenbourg. Les circonstances de ces trois guerres se combinent les unes avec les autres de telle sorte qu'en les envisageant séparément, comme on l'a fait, on perd le seul moyen d'en comprendre la marche et les vicissitudes.

L'origine de la guerre de Pierre contre Rodolphe est connue: Hartmann le vieux, comte de Kibourg, était mort sur la fin de 1264.¹⁾ Aussitôt Rodolphe son neveu, sans égard aux dispositions que son oncle avait prises pour assurer le douaire de Marguerite de Savoie sa femme (soeur de Pierre), mit la main sur l'héritage du comte de Kibourg. D'autre part Hartmann le jeune, neveu d'Hartmann le vieux et cousin de Rodolphe, était décédé l'automne précédent. Immédiatement après sa mort Pierre qui était comte de Savoie depuis peu de mois, par le décès de son neveu Boniface, s'était rendu auprès de l'empereur Richard de Cornouailles en Angleterre, et en avait obtenu la concession des fiefs impériaux dévolus à l'Empire par le décès d'Hartmann le jeune. Or nonobstant cette investiture Rodolphe prit aussi possession des biens de son cousin, et s'arrogea la tutelle de la fille unique d'Hartmann le jeune, Anne de Kibourg qu'il fit épouser ensuite à son parent Eberard, frère cadet de Godefroi comte de Habsbourg-Lauffenbourg. On dit que Rodolphe pouvait opposer à l'investiture de Richard une investiture obtenue d'Alphonse de Castille son compétiteur à l'Empire; mais ce détail n'est pas prouvé. La guerre de Rodolphe avec les seigneurs du Zuricgau eut également pour motif l'héritage de Kibourg sur lequel Lutold de Regensberg avait des prétentions. La cause même de ces deux guerres fixe exactement le moment où elles ont pu prendre naissance.

Quant à la guerre du Valais elle avait sa raison d'être dans le mécontentement laissé chez les peuplades indomptables du Haut-Valais par un traité de paix désavantageux que leur évêque, Henri de Raron, avait dû conclure avec Pierre sur les bords de la Morge cinq ans auparavant (1260). On voit par

1) Le 27 novembre 1264.

la correspondance du comte Pierre avec ses châtelains du Vieux-Chablais, que déjà pendant l'été 1264 il considérait l'explosion de cette guerre comme imminente, et de Flandre, où il préparait une grande expédition pour aller au secours de son neveu le roi d'Angleterre¹⁾, il donnait déjà des directions en prévision de cet évènement.

La guerre du Valais éclata la première par une formidable invasion des Valaisans dans le pays situé au dessous de la Morge de Conthey, lequel appartenait en entier à Pierre depuis le dernier traité. La question des dates concernant cette guerre est le noeud de la difficulté. Il s'agit de se fixer sur le système de computation de documens authentiques et fort intéressants, qui y ont trait. Ces documens sont des comptes des châtelains de Savoie conservés aux archives de Turin dont MM. Cibrario et Wurstemberger ont donné tous deux des extraits, mais en déterminant leurs dates d'une manière différente, ce qui change complètement le sens et la portée des faits. Mr. Cibrario calcule les dates d'après le style natal (le nouvel an à Noël). Mr. Wurstemberger calcule d'après le style pascal ou celui de l'Incarnation (nouvel an à Pâques dans le premier style; le 25 mars dans le second). La différence entre le style de l'Incarnation et le style pascal est nulle dans l'espèce, mais entre ceux-ci et le style natal elle est essentielle au contraire; car les comptes commençant à la Purification (2 février), il se trouve que notre 2 février coïncide avec celui du style natal, tandisque celui des deux autres styles doit être reculé justement d'une année. Ainsi, par exemple, le 2 février 1265, dans ces documens, est d'après le calcul de Mr. Cibrario (style natal) le vrai 2 février 1265, d'après celui de Mr. Wurstemberger (style pascal ou de l'Incarnation) ce serait le 2 février 1266. Dans l'Empire et en Savoie on datait style natal; en France on datait style pascal. Dans les trois évêchés romands, Lausanne, Genève et Sion, on datait ordinairement style de l'Incarnation, mais surtout dans les deux premiers.

1) Henri III, neveu par alliance du comte Pierre, était alors prisonnier de Leicester et de ses sujets révoltés.

8 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

Au premier abord il paraît naturel de supposer que les comptes des châtelains de la maison de Savoie étaient datés tous de la même façon, ceux du Vieux Chablais ou Bas-Valais, comme les autres. Dès lors il faudrait préférer le style natal. Mais on peut répondre que l'ordre fut donné aux châtelains de Vaud, postérieurement à l'époque qui nous occupe, de dater les comptes en style natal, ce qui prouverait qu'ils ne l'avaient pas toujours fait ainsi et rétablirait les probabilités en faveur de la computation de Mr. Wurstemberger. La difficulté paraissait insoluble à l'aide des documens connus, lorsqu'un nouveau titre dans la cause, encore inédit et rapporté des archives de Turin par notre président, Mr. Forel, me fut communiqué, notre président avec son obligeance ordinaire voulut bien l'examiner avec moi. Cette pièce est un cahier renfermant l'inventaire des comptes de la châtellenie de Chillon, chef-lieu habituel de tout le Vieux-Chablais pendant la période de Savoie. Nous y trouvâmes cet article que je cite textuellement: „Deux comptes de Hugues de Grammont châtelain de Chillon et d'Aille dès le 2 février 1266 au 29 novembre 1266.“ Ce passage est décisif et l'on va s'en convaincre à l'instant. En style pascal ou de l'Incarnation une inscription pareille équivaudrait à dire qu'un compte commencé le 2 décembre 1266 a été clos le 29 novembre 1266; ce qui serait évidemment une palpable absurdité. Ce n'est pas tout; l'article suivant de l'inventaire porte: „trois comptes d'Aymon de Sallenches pour Entremont, Chillon et Lausanne, du 26 novembre 1266 au 27 novembre 1267.“ Or cette seconde indication renferme justement la preuve, que le compte qui nous donne le plus de renseignemens sur la guerre du Valais, celui du châtelain de Conthey, est aussi daté en style natal; car ce dernier compte débute par une livrance faite sur l'ordre de Hugues de Grammont, alors („tunc“) châtelain de Chillon. Puisque c'est fin novembre 1266, qu'Aymon de Sallenches a remplacé Grammont, le mode de computation du châtelain de Conthey est forcément le même que celui du châtelain de Chillon. Car l'année sui-

vante, où ce poste serait porté par l'adoption du style pascal, Grammont n'était plus châtelain de Chillon.

Une fois arrêté sur le style des dates, les notes renfermées dans les comptes des châtelains du Chablais nous exposent la guerre du Valais d'une façon qui la met tout-à-fait en harmonie avec les deux autres guerres contemporaines, tout s'arrangera désormais on ne saurait plus naturellement.

Le débarquement des troupes réunies sur la côte de Flandre par Pierre de Savoie et sa nièce, la reine Éléonore, n'ayant pu avoir lieu à cause du mauvais temps, l'expédition d'Angleterre fut ajournée vers le milieu de l'automne 1264, et le comte de Savoie fut libre de revenir dans ses états; cependant il n'est pas sûr qu'il y soit revenu tout de suite. Une fois de retour il commença par repousser l'invasion valaisanne, puis conclut un armistice d'un an avec l'évêque de Sion le 27 février 1265¹⁾; il devait durer jusqu'à Pâques 1266.

Précisément à ce moment, c. a. d. dans les premiers mois de 1265 commença la guerre de Pierre avec Rodolphe de Habsbourg. L'ancienne chronique strasbourgeoise²⁾ nous apprend, qu'elle débuta par une pointe du comte Pierre dans l'Helvétie allémanique de laquelle les chroniqueurs savoyards n'ont point parlé. Il paraît qu'elle ne fut pas heureuse. Rodolphe qui réunissait à ses propres forces les vassaux de Kibourg le vieux qui l'avaient déjà reconnu, les secours qu'il pouvait tirer de son landgraviat d'Alsace et les contingents des villes impériales de Strasbourg et Zuric dont il était l'avoué, entra en campagne avec 1500 chevaliers, ce qui suppose une assez forte armée. Il prévint le comte de Savoie en s'emparant du château et de

1) Voyez les pièces publiées par Mr. Wurstemberger dans le volume 4me de „Pierre de Savoie“ (Nro. 705) En placant l'armistice en 1265 je suis d'accord avec Cibrario (Mon. di Sav. pag. 130), ainsi qu'avec les deux historiens valaisans les plus récents, les pères Furrer et Boccard. Mr. Wurstemberger qui d'après son système le place en 1266 est d'ailleurs obligé de convenir qu'il aurait été rompu presqu'aussitôt après sa conclusion.

2) Chronique Strasbourgeoise de Fritsché Closener. (Bibl. des Litterar. Vereins in Stuttgart. Bd. I. 1845.) — La première apparition certaine de Pierre après son retour de Flandre est déterminée par l'armistice conclu le 27 février 1265 avec l'évêque de Sion; la seconde par le traité que le comte de Savoie stipula le 28 mai à Romont avec les citoyens d'Asti. V. Wurstemberger, Pierre de Savoie. tom. 4me Nro. 685.

10 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

la ville de Berthoud où la fille d'Hartmann le jeune résidait avec sa mère, Elisabeth de Bourgogne, fille du comte palatin. La chronique de Strasbourg parle d'une victoire remportée par Rodolphe sur le comte Pierre à la suite de laquelle le premier poussa jusqu'à Fribourg, le poste avancé des Kibourg et des Zaeringen dans l'Helvétie occidentale. L'arrivée de Rodolphe à Fribourg est fixée diplomatiquement au mois d'octobre 1265 par le procès verbal de l'abbé de N. D. d'Abondance que le pape Clément IV avait envoyé auprès de lui pour l'engager à rendre à Marguerite de Savoie les biens qu'il lui avait ravis¹⁾). La présence de Rodolphe à Fribourg décida sans doute la défection d'un grand nombre de seigneurs romands, impatients de secouer le joug que le comte Pierre leur avait imposé depuis peu. Cependant tous ne prennent pas parti contre le comte de Savoie; un acte en date du 27 octobre²⁾ nous montre de la part des seigneurs d'Estavayer des dispositions qui témoignent plutôt d'une sorte de neutralité amicale. Cet acte nous apprend d'ailleurs que la guerre existe, au moment où il est conclu, entre le comte de Savoie et la ville de Berne d'une part, Rodolphe de Habsbourg, la ville de Fribourg et le seigneur de Montagny d'autre part. La défection du sire de Montagny qui était vassal de Pierre pour la terre de Belp en Ufland était donc déjà déclarée. L'hiver 1265 à 1266 fut fort critique pour Pierre de Savoie. Il est à présumer qu'il alla en personne dans ses états héréditaires, afin d'y lever le ban et l'arrière ban de ses milices féodales. Rodolphe de son côté fut empêché de poursuivre lui-même les premiers avantages qu'il avait obtenus; la guerre du Zuriegau le rappelait. Les anciens historiens suisses et allemands racontent fort en détail tous les évènemens de cette guerre. Ainsi il est connu que depuis le commencement de l'hiver 1266 Rodolphe fut occupé à diriger le siège du château d'Utznaberg, appartenant aux comtes de Toggenbourg et situé dans une position imprenable au sud du lac de Zürich. Un premier siège

1) Wurtemb. Pierre de S. tom. 4me Nro. 697. (Procès verbal daté du 23 octobre 1265.)

2) V. Ibidem, Nro. 698.

fut inutile, et le second l'eût été également sans l'imprudence d'un soldat de la garnison, qui par bravade jeta aux assiégeans un petit poisson tout vivant. Lorsqu'on rapporte la chose à Rodolphe, l'habile capitaine s'écrie: „Je les tiens!“ Il avait deviné un conduit souterrain par où une eau de source arrivait dans la forteresse. Ce double siège d'Utznaberg fut suivi de la prise du château situé au sommet de l'Utlberg et appartenant à Lutold de Regensberg, et de celle de plusieurs autres places fortes, possessions de ce riche seigneur. Cette guerre dura encore deux années; Rodolphe qui y apparaît constamment en personne, la conduisit avec beaucoup de succès, et les historiens allemands et suisses qui ont eu surtout en vue l'histoire des Habsbourg s'en sont exclusivement préoccupé; ce qui explique l'ignorance affectée ou réelle où ils restent de cette campagne d'une issue moins brillante pour leur héros, qui se poursuivait en même temps dans le pays de Vaud.¹⁾ Les comptes des châtelains du Chablais dont on tire des renseignemens sur les deux guerres du Valais et du pays de Vaud sont: 1) celui de Pierre de Saxon châtelain de Conthey du 2 février 1266 au 2 février 1267²⁾; 2) ceux d'Aymon de Herdes receveur de Conthey du 2 février 1265 au 2 février 1266, et du 2 février 1266 au 2 février 1267³⁾; 3) celui de Jaques de Liddes châtelain de Saillon et Chamoison du 2 février 1265 au 2 février 1266⁴⁾; 4) celui d'Aymon sautier de Branzons de 1265 à 1267⁵⁾; tous publiés par extraits dans le quatrième volume de l'ouvrage de M. Wurstemberger sur Pierre de Savoie, mais datés d'après le style pascal et par conséquent avancés d'une année. A côté de ceux-ci et en cinquième lieu nous placerons le comte d'Hugues de Grammont, châtelain de Chillon et gouverneur du Chablais du 2 février 1266 au 29 novembre 1266,

1) V. sur cette guerre, entre autres, Guilliman et Lichnowsky.

2) V. Wurstemb. Peter von Savoien. Tom. IV. Nro. 746.

3) V. Ibidem, Nro. 722 a. 746 a.

4) V. Ibidem, Nro. 722.

5) V. Ibid., Nro. 570 a. et 700 a. ce compte est reproduit deux fois et sous deux dates différentes. Je pense que cette répétition vient d'une inadvertance.

12 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat mentionné dans l'inventaire dont j'ai parlé plus haut et que cite en note Mr. Cibrario.¹⁾

De la lecture attentives de ces diverses pièces qui, par parenthèse, semblent a-peu-près incompréhensibles lorsqu'on les porte à la date que supposerait le style pascal, il me paraît résulter, que si l'armistice du 27 fevrier 1265 qui devait durer jusqu'à Pâques 1266, ne fut pas rompu avant son expiration, ce ne fut pas faute d'envie de la part de l'évêque de Sion. Sous prétexte de l'arrestation à St. Maurice de gens qui lui menaient du blé, celui ci déclara l'armistice violé; Pierre qui tenait à le maintenir se hâta de donner des otages et promit toute satisfaction, comme on le voit par le compte du châtelain de Conthey. Tout indique que cette prudente condescendance obtint un plein succès. L'évêque qui pendant l'hyver ne pouvait communiquer avec le théâtre des deux autres guerres que par le Chablais, occupé par son ennemi, put ignorer à quel point celui-ci fût pressé dans un certain moment. Lorsqu'il reprit les hostilités, les châtelains savoyards suivant probablement la tactique que leur maître leur recommandait déjà dans sa correspondance de 1264, se renfermèrent dans leurs châteaux et laissèrent l'évêque tenir la campagne jusqu'au moment où Pierre, sorti d'embarras, accourut de sa personne en Valais; cela arriva seulement vers l'automne 1266, et cette fois la lutte fut aussi prompte que décisive. En vain les Haut-Valaisans détruisirent le pont de Riddes sur le Rhône; cela n'empêcha pas le comte Pierre de parvenir à Conthey, et peut-être d'attaquer Sion; car le châtelain de Conthey porte en note des dépenses en carreaux et fléchons pour machines de siège. La cessation de la lutte suivit immédiatement; le compte cité porte que ces dépenses furent faites: „quando episcopus fuit...“ Par fatalité le mot essentiel est ici enlevé; mais on peut suppléer à cette lacune par deux autres indications. Le châtelain de Branzons de 1266 porte en compte une fournée de pains, lorsque Pierre de Savoie arriva à Conthey et

1) Cibrario, Monarch. de Sav., pag. 130, note. Il est étrange que la connaissance d'un tel indice n'ait pas conduit M. Cibrario à placer la bataille en 1266, et non en 1264.

„quando devicit episcopum“. Le compte de Chillon de 1266 fait mention de prisonniers amenés dans cette fortresse „quando Sedunenses devicti fuerunt.“

La date du séjour de Pierre à Conthey est indiquée dans le compte du châtelain Pierre de Saxon par une dépense faite le samedi après la fête de St. Luc Evangéliste qui tombe au 18 octobre, et le compte du receveur fixe le moment de ce même séjour du comte à Conthey par des fournitures faites à l'occasion de sa réception lors de la fête de Simon et Jude qui tombe sur le 28 octobre. N'est il pas surprenant combien toutes ces pièces authentiques contemporaines, émanées de différentes personnes, concordent admirablement dans toutes leurs indications!

Avec le compte de Hugues de Grammont châtelain de Chillon nous sommes ramenés vers notre sujet spécial, par la mention d'une dépense faite au retour „de la première chevauchée de Gumminen“. Ce qui nous prouve qu'il y eut en 1266 deux chevauchées, dirigées du sud au nord tout à travers le pays de Vaud, dont la dernière est nécessairement antérieure au 1^{er} Décembre, époque où le compte fut clos.

Maintenant pour saisir parfaitement la portée des données ci-dessus dans la question que nous nous sommes proposés d'éclaircir, il faut les mettre en regard des relations des chroniqueurs.

Ici nous nous bornerons à un résumé très succinct. Les chroniques de Savoie du quinzième siècle sont unanimes sur le fait d'une bataille gagnée auprès de Chillon par le comte Pierre sur un Chef Allemand, nommé tantôt Choppingen, tantôt Cheplungreen, qualifié des titres de due et d'envoyé de l'Empereur, et auquel ont attribué certaines prétentions personnelles sur le pays de Vaud. En revanche les chroniques varient non seulement sur le nom du chef vaincu, mais encore sur celui de l'Empereur qui lui aurait donné mission, et surtout sur l'époque de l'évènement. Cependant il est à remarquer, qu'en général on est d'accord pour considérer Pierre comme étant déjà devenu comte de Savoie. Les chroniques

14 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

de Savoie ne sont du reste pas les seules à parler de cet exploit du comte Pierre. La chronique de Vaud le raconte en faisant jouer le rôle du vaincu à Bertold de Zaeringen. Une chronique conservée longtemps au château du Châtelard et qui y fut extraite par un Mr. de Watteville contenait sur les circonstances du combat des détails inconnus à toutes les autres. Malheureusement on ne sait ce que celle-ci est devenue et j'ignore si c'est bien celle dont parle Ruchat dans ses manuscrits, lorsqu'il dit avoir vu une relation de la bataille de Chillon dans une chronique remontant à l'an 1289. Le doyen Bridel dans son Conservateur suisse rapporte aussi que d'après une tradition locale, conforme à la chronique du Châtelard, il exista longtemps à Montreux une chapelle où l'on conservait les ossements des guerriers tués dans cette affaire mémorable. Enfin la chronique bernoise de Justinger parle de la belle conduite de 500 auxiliaires bernois qui vinrent au secours de Pierre dans sa guerre contre Rodolphe, au moment où l'on avait d'eux le plus urgent besoin.

Ces diverses chroniques concordent assez sur l'évènement en lui-même. En substance Pierre arrive de Savoie à Ville-neuve à l'inscù de l'armée ennemie qui était déjà depuis assez longtemps arrêtée devant Chillon; il pénètre en secret dans la forteresse, s'apperçoit que les assiégeans se gardent mal, et par une surprise nocturne pénètre dans leurs quartiers. Les assiégeans sont massacrés ou s'ensuyent; le chef Allemand est pris dans sa fuite, aux environs d'Oron, dit la chronique du Châtelard, et nombre de seigneurs vaudois subissent le même sort. Poursuivant son avantage Pierre reprend successivement Moudon, Romont et Morat, puis vient mettre le siège devant Yverdun, ville forte où les seigneurs vaudois révoltés s'étaient réfugiés. Ici la position avantageuse de la place dont les abords pouvaient être inondés et une défense désespérée des assiégés arrêteront longtemps le vainqueur.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que de la combinaison des témoignages et des récits qu'on vient d'exposer

résultent maintenant des indications bien claires et bien précises sur la date cherchée.

Puisque Pierre est déjà comte de Savoie on ne peut la placer avant le mois de juin 1263, époque certaine du décès de son neveu et prédecesseur, le comte Boniface. Le séjour de Pierre dans la vallée d'Aoste d'abord après son avènement qui est prouvé diplomatiquement, son voyage en Angleterre en automne 1263, puis ensuite les préparatifs de la campagne de Flandre en 1264 ne permettent pas de supposer une grande guerre dans le pays de Vaud entre l'avènement de Pierre et le décès d'Hartmann le vieux. Nous sommes donc forcément ramenés à la guerre du comte Pierre contre Rodolphe de Habsbourg. Mais l'attitude de Rodolphe à Fribourg en octobre 1265 et la rude réception qu'il fait au délégué du pape envoyé près de lui, dénotent évidemment une situation dans laquelle l'avantage du moment n'appartient pas au comte de Savoie. C'est peut-être déjà sur la fin de 1265 que le siège de Chillon commença mais tout porte à croire que le combat qui le termina eût lieu seulement dans les premiers mois de 1266. Cette conclusion se fonde sur le témoignage formel de la chronique d'Evian, l'une des meilleures, et sur le témoignage concordant du compte de Hugues de Grammont châtelain de Chillon en 1266, lequel parle, avons nous vu, du „retour de la première chevauchée de Gumminen“; par quoi il faut entendre la campagne que Pierre fit, selon les chroniques, sur Moudon, Romont et Morat avant que d'entreprendre le siège d'Yverdun. La seconde chevauchée de Gumminen doit être celle qui eut lieu en novembre, lorsque le comte Pierre vint attaquer Fribourg et séjourna quelque temps à Berne, où le 25 novembre il reçut l'hommage des principaux seigneurs de la rive gauche de l'Aar et du sieur de Bremgarten sur la rive droite, et récompensa le bon secours qu'il avait reçu des bourgeois de Berne dont il était l'avoué par d'importantes concessions. La campagne courte et victorieuse de Pierre de Savoie en Valais doit avoir eu lieu durant le siège d'Yverdun et avant la seconde chevauchée de Gumminen.

16 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

Rien ne fait présumer que des faits militaires de quelque importance se soient passés entre Pierre et Rodolphe de Habsbourg à partir de la fin de l'année 1266; mais comme Rodolphe était justement alors entièrement vainqueur dans le Zuricgau, quelques revers que les siens eussent essuyé dans le pays de Vaud, il n'en était pas réduit à faire la paix aux conditions que Pierre dicterait. Les chroniques racontent que Pierre, voyant le siège d'Yverdun traîner en longueur, songea à profiter de la captivité où il tenait les principaux d'entre ses ennemis pour traiter de la paix, et offrit au chef Allemand sa liberté sans rançon, s'il voulait seulement renoncer à ses prétentions sur le pays de Vaud. Celui-ci consentit à condition que la liberté serait aussi rendue aux autres prisonniers. Ce récit des chroniques supposerait que Choppingen était, comme le croit Mr. Verdeil, Rodolphe de Habsbourg lui-même. Mais la chose est décidément impossible, puisque pendant le siège de Chillon Rodolphe assiégeait Utznaberg; d'ailleurs la captivité d'un personnage si considérable n'aurait pas pu passer inaperçue. L'une des chroniques donne du reste implicitement le correctif de l'erreur, en ajoutant que le due de Choppingen rendu à la liberté alla aussitôt en Allemagne pour faire ratifier le traité qu'il venait de conclure. Si Choppingen eût été celui-là même qui avait des droits à prétendre sur le pays de Vaud, il n'aurait point eu besoin de ratification. Le vrai de la chose me paraît être, qu'il n'y eût devant Yverdun que des préliminaires de paix. La paix définitive fut conclue à Leuenberg près Morat, le 8 septembre 1267, entre Rodolphe et Marguerite de Savoie. L'acte en a été retrouvé aux archives de Vienne et publié par Lichnowsky¹⁾. Les conditions de ce traité témoignent d'une guerre dans laquelle le comte de Savoie a obtenu des succès, mais non pas toutefois une supériorité absolue. Sa soeur, la douairière de Kibourg, reçoit des avantages réels et de solides garanties, mais non, tant s'en faut, tout ce qu'elle aurait été en droit de réclamer. Quant

1) Lichnowsky, Geschichte des Hauses Habsburg, I. pag. 189, Nro. 3. Wurtemb., Peter v. Savoyen, tom. IV, Nro. 739.

à la partie du traité qui concerne Pierre lui-même, on ne la retrouve nullepart. Cette guerre fut la dernière qu'eut à soutenir le comte Pierre, et ce prince ne jouit pas longtemps d'un repos si laborieusement acquis, puisqu'il mourut huit mois après, le 15 mai 1268.

Il est un côté accessoire de la question sur lequel quelques explications restent à désirer; c'est ce qui concerne les seigneurs faits prisonniers devant Chillon. Car l'exactitude de tous les détails est la meilleure preuve de la vérité d'un récit historique.

En ce qui concerne le chef allemand sur le nom duquel on a tant discuté, on pourrait se borner à dire qu'il doit être un lieutenant de Rodolphe de Habsbourg; je crois cependant qu'on peut arriver sur ce point à une solution plus complète. D'abord le titre de duc porté par ce chef pourrait aisément n'être qu'une mauvaise traduction du mot *dux* (*Herzog*) qui signifie général, chef militaire, tout aussi bien que duc. La qualité de vicaire impérial qu'on lui a attribuée s'expliquerait par le souvenir de ce vicaire énigmatique qui fut battu avec les Valaisans à Port-Valais en 1242; mieux encore par la circonstance que Choppingen représentait dans le pays romand un homme qui bientôt après fut Empereur. Un anachronisme de 5 à 6 ans est vénial de la part de nos vieux chroniqueurs. La qualité de prétendant au pays de Vaud se rapporterait, dans cette hypothèse, à Rodolphe lui-même et se justifie par le droit qu'il avait sur l'héritage des Kibourg. L'imagination populaire a confondu le lieutenant avec le véritable chef; voilà tout! Le nom que porte le chef captif dans la majeure partie des chroniques est Choppingen (*Cheplungreen* n'est qu'un mot défiguré par Champier). A mes yeux l'explication la plus simple de ce nom est aussi la plus vraisemblable. Choppingen est un village situé dans le voisinage de Berthoud. Au treizième siècle c'était une seigneurie et un château fort du comté de petite Bourgogne. Déjà dans une sentence arbitrale de Bertold IV de Zaeringèn on trouve parmi les témoins du jugement Rodolphe de Choppingen, chevalier. Ce seigneur reparaît encore dans une inféodation du même Berthold IV.

18 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

Pourquoi donc ce Rodolphe de Choppingen ne serait-il pas l'ancêtre du guerrier auquel Rodolphe de Habsbourg, obligé de retourner dans l'Helvétie septentrionale, laissa, sur la fin de 1265, le commandement d'un corps d'armée dont les milices féodales de la petite Bourgogne formaient vraisemblablement le noyau?

Il est à remarquer qu'à l'époque de la bataille de Sempach le baron de Thorberg, seigneur de Choppingen, était l'un des principaux et des plus zélés partisans de la maison de Habsbourg dans sa contrée, ce qui lui attira l'animadversion des Bernois qui lui prirent ses deux châteaux de Thorberg et de Choppingen¹⁾. Je préfère en tout cas cette explication qui est sous la main à celle de Fabrice de Chemnitz qu'on lui a opposée. Cet historien fait, par une simple analogie de noms, de Choppingen un Loffingen, des landgraves de Stuhlingen dans la Forêt-Noire. Des rapports quelconques de ce Loffingen avec Rodolphe de Habsbourg restent encore à démontrer.

Touchant les seigneurs romands faits prisonniers avec Choppingen, l'ancienne chronique de Savoie en français indique nominativement sept d'entre les plus considérables: les trois comtes de Gruyère, d'Aarberg et de Nidau, et les quatre barons de Montfaucon, de Cossonay, de Montagny et de Grandson.

La captivité du comte de Gruyère se trouve confirmée par une tradition des habitans de Château-d'Oex rapportée par le doyen Bridel. Ceux-ci prétendaient que les franchises particulières dont ils jouissaient furent accordées à leurs ancêtres en raison de sacrifices considérables qu'ils avaient fait dans le temps pour racheter leur comte fait prisonnier par Pierre de Savoie. Que le comte de Gruyère eût saisi le premier moment favorable pour essayer de rompre la sujexion que Pierre lui avait imposée à l'époque qui précéde immédiatement la paix d'Evian (1244), c'est ce dont on ne pourrait s'étonner.

1) Dans une sentence arbitrale de Bertold IV on trouve parmi les témoins: Hugues de Jegisdorf, Henri de Krauchtal et Rodolphe de Choppingen. Ce dernier reparait dans un acte de 1181 en faveur d'Ulric de Neuchâtel. V. Zeerleder Urk. I. pag. 132. Wurstemb. Alte Landschaft Bern II. pag. 291.

Quant aux comtes d'Aarberg et de Nidau, cheffs de deux des branches de la maison de Neuchâtel, leur position vis-à-vis des parties belligérantes paraît plus incertaine. Ils étaient proches parents d'Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle, avec lequel Rodolphe de Habsbourg n'était déjà pas au mieux en 1266 et qui se trouva en guerre ouverte avec lui peu après, à telles enseignes que lorsque Rodolphe reçut la nouvelle de son élection à l'Empire (1273) il était sous les murs de Bâle qu'il assiégeait. Plantin dit à ce sujet „que les comtes de Neuchâtel avaient si bien aidé leur parent que Rodolphe de Habsbourg n'eut pas de lui tout le compte qu'il aurait voulu“¹⁾). Il y a plus; nous possédons un acte du 27 mai 1265 passé à Morat où, en présence de son parent Ulric d'Aarberg, le jeune comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau prête hommage lige à Pierre de Savoie pour son sief de Cerlier qui plus tard devint une des 23 châtellenies de la province de Vaud. Cet acte peut à juste titre être considéré comme un acte d'adhésion au parti de Pierre de Savoie dans la lutte qui allait s'engager entre lui et le comte de Habsbourg. Il y a donc lieu de penser que l'indication de la présence des deux comtes d'Aarberg et de Nidau parmi les prisonniers faits à Chillon pourrait être erronée; à moins pourtant qu'ils n'eussent été entraînés par le torrent de la révolte générale des seigneurs romands, ou par quelque absolue nécessité. Ce qui ne serait pas non plus impossible.

Touchant le sire de Montfaucon, rien de plus naturel assurément que de le voir prendre parti contre le comte de Savoie. Quelques années auparavant, en 1260, aussitôt après la défaite du comte de Genevois et de l'évêque de Sion et la conquête des châteaux de Rue et des Clées sur le premier de ces seigneurs, Pierre avait constraint, moitié par force, moitié par une chicane juridique, Montfaucon à lui céder à vil prix les droits qu'il possédait sur la ville d'Yverdun. Le désir de reprendre ce bien devait nécessairement jeter ce seigneur dans les rangs des amis de Rodolphe de Habsbourg.

1) Plantin, Hist. suisse, tom. I. 118.

20 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

Le sire de Cossenay, Jaques, neveu de Jean évêque de Lausanne, était dans une position analogue à celle du comte de Gruyère. Déjà en 1244 son père Humbert avait dû renoncer à l'indépendance de cet alleu seigneurial et l'offrir en fief oblat à Pierre de Savoie. Pour ce seigneur de Cossenay nous possédons d'ailleurs, grâces aux soigneuses recherches de Mr. Louis de Charrière, un très fort indice, presque la preuve, qu'il était réellement prisonnier de Pierre de Savoie en 1266 et 1267. Cette preuve résulte d'un acte par lequel Cuno de Pentallaz promet de faire approuver le contrat qu'il souscrit par le seigneur de Cossenay, lorsqu'il y aura à Cossenay un seigneur ferme et stable¹⁾. Ces rencontres singulières qu'on fait parfois dans l'étude des anciens documens sont la récompense de ceux qui s'y livrent avec assiduité.

La présence du sire de Montagny parmi les prisonniers de Pierre de Savoie est aussi rendue on ne peut plus vraisemblable par des documens positifs. D'abord on a vu, que dans le traité du comte de Savoie avec les seigneurs d'Estavayer et Font de mai 1265, il était déjà question d'hostilités entre le comte et le seigneur de Montagny. Deux ans après, le 11 avril 1267, alors que Pierre avait tout à fait repris la haute main dans le pays de Vaud, on voit le jeune Guillaume de Montagny dont le père Aymon venait de décéder, prêter au comte de Savoie un nouvel hommage des plus assujétissans. L'acte est passé à la Tour de Vevey en présence de Jean de Cossenay, évêque de Lausanne, et des principaux vassaux et officiers du comte; celui-ci y déclare à la fin tenir quitte Guillaume de tous les torts que son père eût envers lui. Les conditions assez dures auxquelles le jeune de Montagny dut se soumettre, sont probablement le prix auquel il racheta les biens de ses ancêtres de la confiscation pour félonie que son père avait encouru en portant les armes contre celui à qui il avait prêté hommage dix ans auparavant.

1) V. Recherches sur les sires de Cossenay par Mr. Louis de Charrière, dans les Mém. et Doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, Vol. V. pag. 55.

Nous avons passé en revue tous les seigneurs énumérés dans l'ancienne chronique de Savoie, à l'exception du sire de Grandson. Au sujet de ce dernier on peut concevoir quelques doutes; car les Grandson étaient les plus anciens amis de Pierre de Savoie dans le pays de Vaud et le chef de cette illustre maison, Pierre de Grandson, avait été pendant trente ans l'intermédiaire habituel de Pierre vis-à-vis des seigneurs du pays. Mais il faut observer que la famille des Grandson avait plusieurs branches, et que Pierre de Grandson était déjà mort en 1263¹⁾). Dès lors il n'y a rien de trop improbable à admettre qu'un Grandson quelconque ait pris part au mouvement général qui souleva en 1265 presque tout le pays romand, contre l'homme qui ayant su enlacer notre remuante noblesse comme dans un filet d'hommages et de conventions de tous genres, avait fini par s'imposer en maître à des seigneurs qui s'estimaient depuis longtemps en droit de n'en reconnaître aucun (sauf l'Empereur dont on n'avait alors pas beaucoup de souci).

Parmi les ennemis de Pierre de Savoie en 1265 et 1266 on pourrait s'étonner de ne pas rencontrer le nom de ses cousins de Genevois, ces adversaires acharnés qui cinq ans auparavant avaient pris d'eux-mêmes l'initiative des hostilités contre lui. Leur puissance n'était pas encore tellement abaissée devant l'astre naissant de leur rival, qu'ils pussent nécessairement rester inactifs lorsque la fortune leur offrait la plus favorable occasion. Il semble si naturel que le comte de Genève fit partie de la coalition opposée à Pierre de Savoie, que les historiens postérieurs ont cru devoir suppléer ici au silence des traditions. C'est à tort cependant; ce Rodolphe de Genève qui il y a trente trois ans commençait la longue querelle de sa maison avec la maison de Savoie en s'emparant par trahison de la personne de Pierre, venait de suivre dans le tombeau le comte Guillaume II son père auquel il avait succédé pendant fort peu de temps, et le fils de Rodolphe,

1) V. l'échange entre Pierre de Savoie et la veuve de Pierre de Grandson, dans Wurstemb., *Pierre de Savoie*, tom. IV, Nro. 621.

22 Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat

Aymon III se trouva trop jeune pour prendre part à la guerre¹⁾²⁾.

Résumons nous: 1) Des quatre époques qu'on a voulu assigner au combat de Chillon, 1207 à 1211, 1243, 1256 et 1264, la dernière seule, mais en la portant au commencement de 1266, concilie autant que faire se peut les traditions parvenues jusqu'à nous, et explique le fait sans froisser violemment les vraisemblances historiques.

2) Si on a égard à l'unanimité des chroniques qui attribuent la victoire à Pierre déjà comte de Savoie, le seul moment possible pour la bataille de Chillon se trouve entre octobre 1265 et le printemps 1266; époque approximative de „la première chevauchée de Gumminen“, mentionnée dans le compte de Hugues de Grammont.

3) Si même on laisse entièrement de côté les chroniques, on n'en est pas moins forcé d'admettre la nécessité d'un avantage considérable remporté par Pierre de Savoie sur Rodolphe de Habsbourg et ses alliés romands entre la fin d'octobre 1265 et le mois de novembre 1266, époque où Rodolphe qui parlait en maître à Fribourg l'année précédente, est repoussé au-delà de la limite de l'Aar et voit se détacher de lui, non seulement les seigneurs féodaux du landgraviat de l'Aar (rive gauche de ce fleuve), mais encore le seigneur de Bremgarten situé sur la rive droite dans le comté de petite Bourgogne qui était déjà

1) Les chroniques ne nomment le comte de Genevois ni parmi les prisonniers de Chillon, ni même parmi les belligérants de 1265. L'évêque de Genève aurait aussi voulu, semble-t-il, se réunir à la ligue opposée à Pierre de Savoie; mais celui-ci fut assez habile pour conjurer à temps son ressentiment et lui enlever tout prétexte. C'est du moins la seule explication que je sache donner du traité conclu entre cet évêque et Pierre à Versoix qui porte la date du 23 août 1267; le seul traité vraiment désavantageux pour lui que Pierre ait conclu dans sa vie. Ce traité n'ayant pas de sceaux Pingon a cru qu'il n'avait pas été approuvé par le comte de Savoie. Comme en 1267 Pierre était victorieux, Mr. Vulliemin (Chillon; notes) suppose ingénierusement, et je crois aussi justement, que la date de l'acte conservé peut être celle de la rédaction définitive d'une convention dont les bases auraient déjà été posées deux ans auparavant. Cependant ce point reste obscur.

2) Parmi ceux qui se levèrent en 1265 contre Pierre, Pingon place aussi les Lausannois et dit qu'ils furent les premiers remis dans le devoir. C'est peut-être à ce fait qu'il faut rapporter l'acte du 2 février 1266, mentionné par M. Wursterberger, Pierre de Savoie, tom. IV, Nro. 704; acte dans lequel Louis major de Lausanne et Henri son fils prétent hommage lige au comte Pierre.

antérieurement le principal centre de la puissance des Zaerlingen en Helvétie, et qui, des recteurs de Bourgogne, avait passé dans les mains des Kibourg et de Habsbourg.

4) Les circonstances de la guerre du Valais et de la guerre du Zuricgau concordent complètement avec celles de la guerre vaudoise, telle que nous la comprenons; elles s'expliquent les unes par les autres. Le compte du châtelain de Chillon de 1266 contient aussi une indication des plus précises sur ce qui a dû se passer dans le cours de cette année là.

5) Tous les détails connus sur les prisonniers que l'on dit avoir été faits devant Chillon viennent encore à l'appui de tant d'indices et coincidences diverses.



N o t e.

Depuis la rédaction de la note critique relative à la date du combat de Chillon (v. page 8 ci-dessus) j'ai eu l'occasion de visiter les archives de Turin. En y examinant le compte du châtelain de Chillon pour l'an 1266 j'ai pu m'assurer que les dates d'ouverture et de clôture du compte sont bien celles portées à l'inventaire. Ce compte fait en outre, à plusieurs reprises, mention d'opérations militaires dirigées par le comte Pierre contre la ville de Fribourg.

E. S.